



GROUPE SOULYANE IMMOBILIER

**cpi 4703 2017 000 020 578 - cci agen
Garantie SOCAF 75015 PARIS**

BAREME DES HONORAIRES DE VENTE (TVA incluse)

Honoraires à la charge du propriétaire vendeur, calculés sur le prix de vente. Les tranches de ce barème ne sont pas cumulatives.

MONTANT TRANSACTION	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel
De 0€ à 50 000 €	10 %	12 % (minimum 4000€)
De 50 001€ à 120 000€	8 %	12 %
De 120 001€ à 150 000€	7.5 %	12 %
De 150 001€ à 200 000€	7 %	12 %
De 200 001€ à 300 000€	6.5 %	12 %
De 300 001€ à 500 000€	6 %	12 %
Au-delà de 500 000€	5 %	12 %

En cas de réalisation d'une transaction sur un mandat issu d'une délégation, le barème applicable est celui de l'agence mandataire du vendeur.

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIVE

BAILLEUR 10% du loyer annuel :

Entreprise et négociation 1%, visite, constitution du dossier 7%, état des lieux 2%

LOCATAIRE 9 % du montant du loyer annuel :

Visite, constitution du dossier 7%, état des lieux 2%